

CHASSES

en Loir-et-Cher

Mars
2023
N° 1/2023



Assemblée générale FDC41

Vendredi 21 avril 2023

GESTION CYNÉGÉTIQUE

Life Perdrix, projets éco-contribution

RÈGLEMENTATION

SDGC, SIA, formation décennale

ÉVÉNEMENT

Exposition des trophées 2023



CONCOURS PHOTOS 2022

1^{er} prix Faune Sauvage de Loir-et-Cher
Mathias DERVAULT

NOUVEAU FORD RANGER RAPTOR



SUD LOIRE AUTOMOBILES

90 Allée Gustave Eiffel
ZAC des Perrières (à côté de TRUFFAUT)
41350 SAINT GERVAIS LA FORET
TEL : 02 54 55 87 87

19 route de Paris
41100 ST OUEN
TEL : 02 54 73 73 75

www.fordsudloire.fr



SOMMAIRE

5-11 / L'ACTU EN BREF

10-14/ VIE FÉDÉRALE

UN NOUVEAU LABEL, gage de qualité pour notre Fédération !

Le 4^e Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en préparation

Assemblée générale 2023

L'expertise de la FDC 41 en Italie

15-18/ ANIMATION

Calendrier Instants nature 2023

19/ PETIT GIBIER

Comptage des coqs chanteurs

21/ GRAND GIBIER

Les espèces se développent plus vite que les chasseurs

22-25/ RÉGLEMENTATION

Nouvelle PAC 2023-2027

SIA, plus que quelques mois

26/ FORMATIONS 2023

Formation décennale

Calendrier des formations

27/ PARTENARIAT

Éco-contribution

28/ PORTRAIT

Alain Guillot

30/ GASTRONOMIE

Perdreau farci en feuille de chou

Par Céline Michot, Cheffe à domicile

ÉDITO

La saison s'achève dans quelques semaines et au moment où j'écris ces lignes, il est encore temps de réaliser au maximum vos plans de chasse. En ce qui concerne les sangliers, même si nous croyons parfois ressentir une baisse sur le terrain, il ne faut pas faiblir, car nous devons impérativement faire baisser les densités.

En effet, l'heure est grave en ce qui concerne les dégâts de gibier, et c'est pourquoi je compte sur vous pour faire baisser cette facture inacceptable qui nous incombe. N'oubliez pas que le mois de mars est un mois de chasse.

Concernant le Petit Gibier, les comptages démarreront bientôt et je ne manquerai pas dans la prochaine revue de vous faire un point précis. D'embrée, je remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles. Vous êtes d'une aide précieuse pour notre fédération tant pour les comptages du Petit que du Grand gibier.

L'ensemble de la saison s'est bien déroulé pour l'instant. Redoublez toujours de vigilance en matière de sécurité. N'oubliez pas de déclarer vos armes sur le site du Système d'Information sur les Armes (SIA). Vous avez jusqu'au 30 juin pour effectuer cette démarche qui, je le rappelle, est obligatoire. Il en va de même concernant la formation décennale qu'il est essentiel d'accomplir. Je vous invite à lire les articles de la revue explicitant ces deux points.

Je vous attends nombreux lors de nos prochains rendez-vous : la présentation des Trophées de Cerfs qui se tiendra dans la salle des fêtes de Cour-Cheverny, du 17 au 19 mars prochains. Je me réjouis d'avance du retour de cette manifestation qui sera l'occasion d'admirer, pour la première fois depuis trois

ans, l'ensemble des trophées prélevés cette saison.

Le Game Fair, fête incontournable de la Nature et de la Chasse, suivra, du 16 au 18 juin, sur le parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron.

En tant que vice-président, je ne manque pas de vous tenir informés des changements de direction à l'OFB car ils sont importants pour l'avenir de la chasse : je salue l'arrivée de Pierre Dubreuil en tant que nouveau directeur du Domaine National de Chambord. Nous le solliciterons pour un portrait dans une prochaine revue. J'encourage enfin toute personne désireuse de passer son permis de chasser d'appeler notre fédération qui organise de nombreuses sessions de préparation.

La chasse a toute sa place dans le département. Alors venez nous rejoindre.

Soyons fiers d'être chasseurs !

Amitiés en Saint-Hubert



Le Président Hubert-Louis Vuitton.

REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER MARS 2023 - N° 1/2023

Directeur de la publication :

Hubert-Louis Vuitton

Coordination et rédaction :

Jean-Luc Vezon

Comité de rédaction :

Commission communication FDC41

Crédits photo : J.L. Vezon, D.Gest,

FNC, E.Yvon, U.Giacosa, T. Douchez, P.

Boistard FDC41, M.Dervault, Adobe stock

LCPProduction, J.Billault

Éditeur : Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher

Les articles publiés et les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. L'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences d'erreurs ou d'omissions involontaires.

La reproduction des textes n'est pas autorisée, sauf accord du journal et des auteurs.

Régie publicitaire

Conception et Réalisation :

L'imprimerie Medi6

rue des Albizias - BP 30009

41700 Le Controis-en-Sologne

02 54 52 41 00

E-mail : contact@imprimeriemedi6.fr

Dépôt légal à parution

ISSN 1953-0625



Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher

36, rue des Laudières - BP 30068

41353 Vineuil Cedex

Tél. : 02 54 50 01 60

Courriel : fdc41@wanadoo.fr

www.chasseurducentrvaldeloire.fr/fdc41



ASTRID DE SOLOGNE

Spécialiste en aménagement du territoire

Miradors - Agrainoirs - Cultures à gibier - Attractants
Venaison et trophées - Aménagement de territoire
Élevage - Accessoires du chasseur - Équipement du chien
Idées cadeaux

**NOTRE CATALOGUE
ASTRID DE SOLOGNE 2023
EST EN LIGNE**



32 ans au service
de nos clients !

2 ADRESSES ASTRID DE SOLOGNE

13, rue Denis Papin
BP 106 - 45240 La Ferté Saint-Aubin
Tél. : 02 38 76 62 67
astrid-de-sologne@wanadoo.fr

ZA la Croûte
41210 Neung sur Beuvron
Tél. : 02 54 88 30 66
info@miradors-sologne.com

WWW.ASTRID-DE-SOLOGNE.COM



TOYOTA
STA 41



GRUPE
bernier



DÉCOUVREZ LA CONCESSION
TOYOTA STA 41

JOURNÉES PORTES OUVERTES LES 11 & 12 MARS



TOYOTA STA 41 BLOIS - ROMORANTIN



11, rue des Guignièrès
41000 Blois
02 54 20 07 09
www.toyota-blois.fr



6, avenue Georges Pompidou
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 95 77 52
www.toyota-blois.fr/concessions/toyota-romorantin/

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Une réouverture attendue à l'étang de Malzoné

Depuis un an, le paysage de la réserve de chasse et de faune sauvage de la fédération ne cesse d'évoluer. Vidangé et pêché en février 2022, puis laissé en assec, l'étang de Malzoné a vite laissé place à un large couvert végétal, nous privant quelques temps de ses oiseaux et de sa balade vers l'observatoire du Souchet, mais laissant entrevoir de belles découvertes au printemps prochain !

Cette période d'assec a permis la minéralisation des vases et le développement d'une végétation propice à l'accueil de nombreux oiseaux d'eau, une étape importante pour conserver une biodiversité riche et favoriser la présence de certaines espèces nicheuses ou hivernantes.

Des travaux de restauration et d'aménagements ont également été réalisés : arrachage de saules pour développer la roselière, création de deux enclos de protection pour favoriser l'implantation de nénuphars et la nidification des guifettes, modification de trois îlots et pose de vieux chênes morts qui feront d'excellents perchoirs. Ces travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération Nationale des Chasseurs, à travers le dispositif de l'écocontribution, et la FDC 41.

L'Espace Naturel Sensible de Malzoné retrouvera son fonctionnement habituel dès le 1^{er} avril prochain, date d'ouverture du Sentier du Souchet.

Vous retrouverez, en pages centrales, les animations réalisées sur le site et financées par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, que nous remercions ici pour son soutien et sa fidélité.



ESPACES NATURELS SENSIBLES
SITES & ITINÉRAIRES



POUR TOUT RENSEIGNEMENT (visites accompagnées, animations, informations), vous pouvez contacter Marie au 06.81.66.56.09 ou par mail animation@fdc41.com

Louis Cotta

Nouveau chargé de communication

Depuis novembre dernier, Louis Cotta, 25 ans, est le nouveau chargé de communication de la FDC 41.

Titulaire d'un BTSA Aménagement Paysager (La Mouillière), d'un BTS Étude et Réalisation d'un Projet de Communication (Lycée Albert Bayet) et d'un Bachelor Communication et Design éditorial (Le Cercle Digital), il maîtrise toutes les techniques « métier » pour assurer une communication globale au service de la chasse et de ses pratiquants. Et dans la volonté d'enrichir sa culture cynégétique, il compte passer son permis de chasser en début d'année.

Bon vivant et passionné de nature, Louis veut mettre en place une communication moderne et impactante, en prenant appui sur l'excellent travail de Marion Boulay qui l'a précédé à ce poste. « Je souhaite valoriser l'image de la chasse en Loir-et-Cher et notamment le travail du service technique de la FDC 41 au travers d'actions de communication utiles, positives et porteuses de sens » précise Louis Cotta.



Brevet Grand gibier

L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier organisera de mars à mai 2023 une formation au Brevet Grand Gibier. Cette formation a été mise en place par l'ANCGG – Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier – reconnue d'utilité publique. Elle s'adresse à tous les chasseurs désireux d'approfondir leurs connaissances. Il s'agit d'un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique, son détenteur aura fait preuve de connaissances étendues et d'une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse.

Le Brevet Grand Gibier comporte deux épreuves :

- une épreuve théorique de contrôle des connaissances, avec questions à choix multiples,
- une épreuve pratique, soit de tir sur cibles fixe et mobile avec une arme à feu, soit de tir sur cible fixe avec un arc, soit de reconnaissance de fanfares de chasse.

Les formations théoriques comportent une dizaine de « soirées », avec au programme :

- la connaissance des espèces : Sanglier, Cerf, Chevreuil, Chamois, ...
- la connaissance de la forêt : sylviculture, flore, petits animaux, ...
- la chasse du grand gibier : sécurité, armes, réglementation, chiens, ...
- la gestion des espèces : accroissement des populations, prélèvements possibles, ...
- la gestion d'un territoire : responsabilité, élaboration d'un plan de chasse, aménagements, lutte contre les dégâts, ...

Ces formations théoriques auront lieu en général les vendredis soir :

- * la première devrait se dérouler « en présentiel » à la Maison du Cerf à Villeny, le vendredi 10 mars 2023 (date à confirmer), de 19h00 à 21h00, de façon à profiter de toutes les vitrines présentées et des informations correspondantes !
- * les suivantes, par liaison internet gratuite : l'édition 2021 a montré que cette technique favorise l'accès à cette formation pour des personnes éloignées de Blois, même si elle contrarie d'autres personnes, peu intéressées par ces techniques jugées parfois « ingrates ». Ces séances auront lieu de 19h00 à 21h00, les 17-24-31 mars, 06-14-21-27 avril, 04-12-16-25 mai 2023. Chaque personne inscrite recevra le lendemain, par email, le module de formation qui aura été présenté. Ces modules, réalisés par l'ANCGG, comportent le commentaire d'une personne qualifiée dans chaque domaine (armurier, forestier, ...).
- un samedi de fin mai, pour une sortie en forêt d'une durée de 2 h environ.

À l'issue de cette formation se dérouleront les épreuves du Brevet :

- 1 - les épreuves de tir, armes à feu et arc, auront lieu au stand de La Chaussée Saint-Victor, un vendredi après-midi et/ou un samedi matin en mai,
- 2 - les épreuves théoriques du Brevet auront lieu à la salle de la Fédération des Chasseurs à Vineuil, le 4 juin 2023 (date à confirmer).

RENSEIGNEMENTS - 06 76 89 96 54 ou à l'adresse patrick.marechalle935@orange.fr
ou sur le site de l'Association www.ancgg.org/ad41.

Retour de l'exposition des Trophées de cerfs

Après trois années sans exposition en raison de la crise sanitaire, le grand public pourra de nouveau découvrir les trophées des cerfs coiffés prélevés au cours de la saison. La salle des fêtes de Cour-Cheverny les accueillera du 17 au 19 mars, en même temps qu'une exposition d'artisans et les photos du concours Pose Nature.

Annulation en 2020, simple présentation lors de permanences en 2021 (705 trophées) et 2022 (836) : le public avait perdu l'habitude de découvrir ces magnifiques trophées grandeur nature dans un département emblématique de l'espèce Cerf. Réalisée en partenariat avec l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier (ADCGG) et avec la participation des cotuteurs de l'association française de mensuration des trophées (AFMT), l'exposition est donc attendue.

« Cette présentation est très importante, elle permet de valoriser les populations de cervidés auprès du grand public. Elle souligne la qualité de la gestion sur les territoires » déclare Stéphane Chantecaille, technicien à la FDC 41 en rappelant que cette saison, pour équilibrer la pyramide des âges, la part des cerfs de récolte (CEM) est passée de 25 % à 20 %.

L'exposition s'enrichit de la présence de plusieurs stands d'artistes et artisans locaux (peintres animaliers, dessinateur, sculpteur, coutelier, joaillier, photographe animalier, créatrice textile), de deux associations cynégétiques (ADCGG et UNUCR), de la cartographe de la FDC 41 et d'un point buvette.

Enfin, durant l'exposition il sera possible de participer à la désignation des lauréats du 7^e concours photo

Pose Nature, organisé par la fédération, en votant pour le meilleur cliché dans chacune des trois catégories proposées : Scènes de chasse, Faune sauvage de Loir-et-Cher et Paysages locaux. Comme chaque année, les photos des lauréats seront exposées lors du Game Fair sur le stand de la FDC 41.



Corvidés

Partenariat avec la FDSEA 41

Pour trouver des solutions visant à limiter les dégâts causés par le corbeau freux, la corneille noire et le pigeon ramier notamment sur les semis de maïs au printemps, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) et la FDC 41 travailleront ensemble sur les territoires.

Même si selon les secteurs l'impact est plus ou moins important, le constat est là. Depuis deux saisons, le volume des dégâts occasionnés par les corvidés augmente fortement. Non indemnisés, ils concernent surtout les semis de maïs.

« En fin d'année 2022, six réunions entre agriculteurs et chasseurs ont été organisées sur l'ensemble du département. L'objectif est de créer du lien entre les territoires et les agriculteurs pour anticiper et optimiser les prélèvements », souligne Frédérique Leroy, technicienne en charge du dossier. À Baillou, un groupe de travail s'est par exemple mis en place pour recenser les corbeautières et déterminer les modalités de prélèvement avec des chasseurs bénévoles et le lieutenant de l'ouvèterie du secteur.

La FDC 41 propose aux chasseurs volontaires d'une commune de s'inscrire auprès du secrétariat dans le but de proposer aux agriculteurs qui subissent des dommages, des prélèvements de corvidés sur leur territoire. Secrétariat FDC 41 : 02.54.50.01.60 Rappelons que les corbeaux freux et les corneilles noires sont des espèces piégeables toute l'année et chassables de l'ouverture jusqu'au 31 mars. Ensuite, d'avril à juillet, l'administration délivre des autorisations de tir « pour prévenir les dommages importants aux activités agricoles ». Puis, du 1^{er} août jusqu'à l'enlèvement des cultures, elle peut aussi délivrer une autorisation de chasse particulière.

Les agriculteurs peuvent déléguer aux chasseurs cette autorisation de destruction dont le tir est interdit dans les nids, mais qui peut s'effectuer dans l'enceinte de la corbeautière ou « à poste fixe matérialisé de main d'homme ». La meilleure période pour le prélèvement se situe de mars à mai. Du côté de la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, on ne reste pas non plus inactif. Une application « Signaler les dégâts » est disponible depuis novembre sur les principales plateformes de téléchargement IOS et Android. Elle permet de géolocaliser le lieu où



sont constatés les dégâts et des photos peuvent être transmises. Un simulateur intégré permet également d'estimer le montant des pertes qui restent cependant non indemnisables pour ces espèces.

Les signalements effectués permettront d'enrichir une base de données scientifiques, relatives à la pression de la faune sauvage sur les cultures et les élevages et de mettre en place les mesures pour en minimiser l'impact.

Faire remonter les dommages

La FDC 41 a mis en ligne un formulaire de déclaration simplifié pour déclarer les dommages causés par les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD). L'objectif est de connaître précisément l'impact des corvidés, mais également celui du renard, de la fouine ou de la martre sur l'élevage professionnel ou particulier, sur les biens des personnes et sur la faune sauvage. Il est valable pour tous types de dégâts : perte de volaille, destruction d'isolation, de culture ...

« Nous avons besoin d'un maximum de déclarations pour étayer les décisions de classement des ESOD par le préfet » précise Frédérique Leroy en ajoutant que le nouvel arrêté ministériel triennal du groupe. Il entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2023, après consultation de la CDCFS et validation du Préfet, puis du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Scannez avec votre téléphone



Formulaire de
déclaration en
ligne des
dégâts

L'application



NOUVELLE APPLICATION
SIGNALEMENT DE DÉGÂTS
DE LA FAUNE SAUVAGE

A télécharger sur les stores



Vacances Buissonnières 2023

Tu as entre 8 et 16 ans ? Tu aimes passer tes journées dehors ?

Ce programme est fait pour toi !

CLUB NATURE (8-12 ans) - 9h-17h, Maison de la Chasse et de la Nature, Montrieux

Lundi 13 & mardi 14 février - Lundi 24 & mardi 25 avril

Des activités de découverte, en atelier et sur le terrain : traces et indices de présence, moulages d'empreintes, observation des oiseaux d'eau, découverte de la Sologne, plantations, création d'objets, balades, jeux, etc.

> Limité à 12 participants

Tarif : 26€ par jour (prévoir un pique-nique)

JOURNÉES PÊCHE & NATURE (8-15 ans)

9h-17h, Fédération de Pêche à Blois (itinérance)

Du mercredi 15 au vendredi 17 février*

Du mercredi 26 au vendredi 28 avril

Des activités nature et d'initiation à la pêche, en atelier et sur le terrain. Itinérance pour diversifier les découvertes (plans d'eau fédéraux, rivières, etc.)

> Limité à 14 participants

> En partenariat avec la Fédération de Pêche du 41

Tarif : 26€ par jour (prévoir un pique-nique)

*Supplément de 11€ pour la journée du vendredi 17 février > visite à l'aquarium de Touraine

STAGES NATURE (8-12 ans) - 9h-17h, Maison de la Chasse et de la Nature, Montrieux

3 stages, du 10 au 28 juillet (sauf week-ends et jour férié)

Des activités de plein air pour découvrir la nature en s'amusant : construction de cabanes, pêche des petites bêtes de l'eau, Sologne à vélo, tir à l'arc, traces et indices de présence, découverte du parc pédagogique, jeu de piste, olympiades, etc.

> Limité à 12 participants

Tarif : 32€ par jour par jour (prévoir 1 à 2 pique-niques selon session)

CAMP PÊCHE & NATURE (8-16 ans) – Séjour, complexe halieutique, Tréhet

Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août

Une immersion totale où enfants et ados alternent entre découverte du loisir pêche sous toutes ses formes et activités de découverte nature.

> Limité à 24 participants

> En partenariat avec la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher.

Tarif : 50€ par jour (pension complète sous tente)

STAGE CHASSE, PÊCHE & NATURE (12-16 ans)

9h-17h, Maison de la Chasse et de la Nature, Montrieux

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

Pratique du loisir pêche sous toutes ses formes (carnassier, coup, feeder...) et découverte de différents modes de chasse (arc, chiens d'arrêt, chiens courants, gibier d'eau, recherche au sang, fauconnerie...).

> Limité à 24 participants

> En partenariat avec la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher et les associations cynégétiques.

Tarif : 34€ par jour (prévoir un pique-nique le dernier jour)



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Marie Schricke Doyen - Tél. 06.81.66.56.09 / Mail animation@fdc41.com

Comice agricole

La Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher organisera, les samedi 10 et dimanche 11 juin, un Comice Agricole à Thoré-la-Rochette.

Votre Fédération sera présente et proposera quelques ateliers de découverte aux plus jeunes pour promouvoir ses actions d'éducation à la nature.

Vous serez les bienvenus sur notre stand.

Un chasseur sachant chasser recycle ses cartouches

La chasse à la cartouche reprend de plus belle !

Depuis 2009, la récupération des cartouches usagées rencontre un franc succès. A l'heure du tri des déchets, on ne peut que s'interroger sur les quantités de plastique jetées chaque année aux ordures à la suite des parties de chasse...

Adoptez ce geste, de rassembler vos cartouches en fin de saison et de nous les apporter au siège de la Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher, à Vineuil.

Vous pouvez les déposer dès le lundi 1^{er} mars, aux heures d'ouverture. Nous tenons à votre disposition des sacs prévus pour la collecte et distribués sur simple demande.

La fin de la collecte aura lieu, quant à elle, le lundi 15 mai 2023.

Grâce à ce geste écoresponsable, vous valoriserez l'image de la chasse par une nouvelle action en faveur de l'environnement. Une belle initiative pour une chasse durable et responsable ! Merci !



Elagage et Abattage

Taille douce toute l'année

Débroussaillage - Rognage de souches

Taille de haies mécanique et manuelle

Création et entretien de jardins



41700 Cour-Cheverny
06 75 69 74 19 - 02 54 79 83 13

hubert.alexandre.41@orange.fr
www.amenagementsensoileilles.com

Marché de Noël

Quoi de mieux qu'un bon burger de daguet, des saucisses de cerf juteuses, des merguez de chevreuil et des terrines de gibier pour faire découvrir le monde de la chasse ?

Oui, la chasse c'est profiter de moments simples et conviviaux, c'est le plaisir de la pratique en elle-même, mais c'est également la gourmandise qu'offre la viande de gibier. Pour la valoriser, la FDC 41 s'est installée le 3 décembre dernier, sur le marché de la place Louis XII de Blois, afin de faire déguster gratuitement aux chalands quelques produits de la chasse. L'événement a été réalisé en partenariat avec la cheffe Céline Michot, qui a cuit la viande sur sa plancha, la Bourriche aux Appétits et Bouche de Sologne qui ont présenté leurs terrines et autres produits. Il a également permis de faire la promotion de Sologne Frais qui vend de la viande de gibier à Blois.

Cette action a attiré nombre de curieux découvrant le goût de la venaison, sa tendreté et ses apports nutritionnels. Un beau succès qui a permis de populariser la viande de gibier locale, de soutenir les acteurs de notre région, qui transforment de la venaison. Des retombées très positives de ce marché nous ont été rapportées par la boucherie Sologne Frais, en effet de nombreuses personnes ont acheté de la viande de gibier pour les fêtes à la suite de leurs découvertes.



DECATHLON

TERRES
de sologne

BLOIS

2 Rte de Vendôme
41000 Villebarou
02 54 33 50 50

ROMORANTIN

Rue des Chardonnas
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 94 09 40

UN NOUVEAU LABEL, gage de qualité pour notre fédération !

En décembre dernier, notre établissement a obtenu le label QUALINAT qui garantit le respect d'un référentiel établi sur la base des engagements nationaux de qualité du Ministère du Tourisme (Qualité Tourisme™).



Après avoir participé à une formation, notre animatrice Marie Doyen a fait l'objet d'un audit surprise réalisé par un visiteur d'un cabinet spécialisé. Près de 200 critères ont ainsi été évalués, mesurant l'ensemble de la prestation. Le taux de conformité minimal requis pour obtenir ce label est de 85%.

L'attribution de la marque QUALINAT est validée pour 5 ans par une Commission d'Agrément où sont représentés différents organismes publics du tourisme et de l'environnement. Le renouvellement se fait selon la même procédure.

Être agréé Qualinat, c'est nous engager à vous faire vivre un moment inoubliable au cœur de la nature avec passion, vous accompagner en toute sécurité, en respectant les milieux naturels traversés, vous réserver le meilleur accueil et vous faire découvrir la nature comme vous ne l'avez jamais vue, adapter le contenu de la sortie et à être à votre écoute avant, pendant et après la prestation.

Alors n'hésitez plus, retrouvez notre programmation 2023 :

- « Instants de Nature », des animations grand public, à vivre en famille, entre amis, seul ou en couple, des thématiques variées pour tous les âges et tous les goûts, à découvrir en pages centrales et en scannant le code QR ou sur <https://anim-fdc41.addock.co/> (réservation en ligne)
- « Vacances Buissonnières », des activités dédiées aux 8-16 ans, à découvrir dans cette revue.

Ou demandez votre prestation sur mesure (CE, clubs, associations, cousinades, ...)

La FDC 41 est également agréée en tant qu'Association Educative Complémentaire de l'Enseignement public depuis 2011 et réalise des animations dans le cadre scolaire pour les élèves du département.

Scanner ce code et découvrez nos animations



RENSEIGNEMENTS

Marie Schricke Doyen - Tél. 06.81.66.56.09 / Mail animation@fdc41.com

Le 4^e Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en préparation

Les travaux de concertation en vue de la rédaction du 4^e Schéma départemental de gestion cynégétique (2024-2030) ont commencé au dernier trimestre 2022 et se poursuivront cette année dans une démarche de co-construction avec nos partenaires.

L'ensemble des commissions de la FDC 41 se sont réunies pour effectuer un bilan du SDGC en cours et établir des projections pour le prochain.

Ce 1^{er} trimestre, la FDC 41 organisera des réunions d'échange avec l'ensemble des utilisateurs de la nature : les représentants du monde forestier et agricole, les associations de protection de la nature, sportives (randonneurs, vététistes, équestres) et les associations cynégétiques départementales.

Pilotée par Nathalie Diquelou technicienne cynégétique et Eloïse Saillard cartographe à la FDC 41, la préparation du SDGC aboutira ensuite à la formulation d'orientations et d'actions. Le 3^e schéma (2018-2024) comporte 60 orientations et 131 actions dans plusieurs domaines : habitat, espèces, prévention, agrainage, suivi sanitaire, sécurité, formation ou communication. Il est caractérisé notamment par l'instauration d'un dispositif fluo



obligatoire en action de chasse et le déploiement draconien de la vigilance sanitaire.

Véritable feuille de route de la FDC 41 pour six ans dans ses domaines de compétences, le SDGC est validé par la Commission Départementale de Gestion Cynégétique (SDGC) et donne lieu à un arrêté du préfet de Loir-et-Cher. Ses dispositions ont valeur réglementaire et s'appliquent à tous les chasseurs. Le 4^e SDGC doit rentrer en vigueur avant juin 2024.

Assemblée générale de la FDC 41

Nous vous rappelons que l'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher se tiendra le vendredi 21 avril 2023 à 14h30 dans les locaux du groupe Monceau Assurances, 1 avenue des Cités Unies d'Europe à Vendôme. Ouverture à partir de 13h30 pour élargement

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2022
- Rapport du président sur la situation, la gestion et les activités de la Fédération
- Compte rendu financier de l'exercice 2021/2022 et rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du projet de budget de l'exercice 2023/2024
- Vote des résolutions et du budget
- Présentation du Système d'information sur les armes (SIA)
- Examen des questions écrites (adressées au secrétariat de la FDC41 par au moins 50 adhérents, en courrier recommandé avec avis de réception, au moins 20 jours avant l'assemblée générale)
- Proposition de dates d'ouverture - fermeture
- Remise des médailles
- Questions diverses

*Justin dit « La Brindille »
de l'équipage du Va et laisse dire, a sonné
de la trompe de chasse pendant l'AG 2022.*



L'expertise de la FDC 41 en Italie

En Italie, la Perdrix grise a disparu depuis les années 60. Dans le cadre d'un programme européen mobilisant 5 M€, notre voisin souhaite aujourd'hui réintroduire cette espèce emblématique.

Dans la vallée de Mezano, une réserve de 18 000 ha a ainsi été choisie pour sa réintroduction. Le but de cette opération est d'installer une population de perdrix naturelles dont la chasse restera interdite.

À la suite d'une visite de la délégation italienne en août dernier pour observer les échantillonnages d'été, deux techniciens cynégétiques de la FDC 41 (Denis Peltier et Guy Pindon) se sont rendus (du 11 au 14 octobre) dans la région de Ferrare en Émilie-Romagne pour témoigner de leur expérience de gestion dans le cadre du programme partenarial LIFE Perdrix.

Nos amis transalpins ont réalisé un énorme travail de recherche génétique sur les perdrix d'élevage et d'importants aménagements pour les volières de pré-lâcher dans une zone du delta du Pô, celle des marais asséchés de la vallée de Mezano. Après un an de repeuplement et 6 000 perdrix lâchées en été 2021, les premiers résultats sont d'un couple aux cent ha. Grande particularité, en Italie le droit de chasse appartient à l'État ; c'est donc à lui qu'il revient de gérer et d'encadrer la chasse. Le coût d'un permis est



de 300 à 400 euros, tandis que celui de l'action de chasse varie de 8 € à 250 € pour pratiquer sur des territoires de 3 000 à 50 000 ha. L'Italie compte au total 400 000 chasseurs. La chasse en battue est interdite pour les cervidés, à moins de 150 m des routes et habitations et l'arme doit être sous housse pour traverser chemins ou routes. Il y a deux jours de non-chasse par semaine. C'est l'État qui indemnise les dégâts avec pour contrepartie une gestion quantitative très rigoureuse des espèces.

Miradors Cheverny
Plateforme 1m²

Section rectangulaires

SARL Lebecque
Votre spécialiste !

- Miradors Battue et Affût
- Aménagements de propriété
- Attractifs Gibiers
- Grillages - Filets de Volières
- Clôtures électriques
- Aliments chiens

www.mirador-chasse.fr

Z.A. de Vollet - 6 rue des Sapins
41700 Cour-Cheverny
sar.lebecque@gmail.com - 02 54 79 29 93

Entreprise de travaux Agricoles et Forestiers

JACKY DEPARDIEU

À votre service depuis 30 ans

- Broyage de rémanents et de souches
- Préparation du sol
- Plantation et semis forestier
- Entretien
- Cultures à gibier
- Pose de clôture
- Débroussaillage
- Travaux de pelle, création de chemins forestiers, curage et création de fossés

Zone artisanale du Reuilly
Route de Nouan-le-Fuzelier
41300 PIERREFITTE-sur-SAULDRE
etafjde@orange.fr

02 54 88 47 98 • 06 07 59 49 74

Malzoné, un étang qui vit

MARDI 21 & JEUDI 23 FÉVRIER (DE 14H À 17H)

MILLANÇAY

Après 7 mois d'assec, l'étang de Malzoné retrouve petit à petit, une jolie nappe d'eau. Le paysage se transforme au gré du temps, les premiers oiseaux d'eau s'invitent sur la réserve. Profitez d'une balade insolite sur le sentier du Souchet pour découvrir sous un autre angle, la biodiversité du site et les aménagements réalisés en sa faveur.

➤ **Lieu :** Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Malzoné



Malzoné, aux couleurs du printemps

MARDI 18 AVRIL (DE 14H À 17H)

MILLANÇAY

Depuis un an, le paysage de la réserve de chasse et de faune sauvage est en constante évolution. Vidangé, pêché, puis laissé en assec, l'étang de Malzoné a rapidement laissé place à un large couvert végétal, promesse de belles découvertes au printemps. Ne manquez pas ce rendez-vous avec les oiseaux !

➤ **Lieu :** Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Malzoné

Balade à pas contés du Souchet

JEUDI 20 AVRIL (DE 14H30 À 17H30)

MILLANÇAY



En compagnie de l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne), redécouvrez la réserve de Malzoné grâce à la magie des contes et laissez-vous guider vers les portes de l'imaginaire.

➤ **Lieu :** Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Malzoné

Maison de la Chasse et de la Nature (Montrieux-en-Sologne)

Sentier Traces & Indices

MERCREDI 19 AVRIL & MARDI 31 OCTOBRE (DE 10H À 12H)

Au fil d'un sentier ludique et éducatif en 3D, pistez les traces et partez à la rencontre des animaux de la forêt. Vous apprendrez à décrypter les indices de présence avant de réaliser un moulage d'empreinte en argile.

➤ **Astuce :** profitez-en pour faire une pause à la cabane d'observation de l'Étang du Marché Coutant



L'écha citoyen !

...Et si vous faisiez un petit geste pour la planète ?

Opération nationale « Fleuves et rivières... PROPRES ! »

SAMEDI 4 MARS (DE 8H30 À 12H)



Pour la 14^e année consécutive, les chasseurs organisent une vaste opération de nettoyage. Nous vous invitons à participer avec nous à ce rendez-vous sympathique et convivial, ouvert à toutes les bonnes volontés, pour redonner un nouveau visage à la Loire !

➤ **Rendez-vous à 8h30**

pour le café d'accueil :

Chaumont-sur-Loire (sous le pont), Blois (RG port de la Creusille), Vineuil (entre le pont Ch. De Gaulle et le Lac de Loire), Muides-sur-Loire (pont côté camping).

Les rendez-vous gourmands

... Découvrez la nature avant de la déguster !

Cuisinez le gibier

T2 R

MARDIS 21 & 28 MARS (DE 14H30 À 17H30) MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

En panne d'idées pour cuisiner le gibier ? Sébastien Languille, charcutier-traiteur à Vernou-en-Sologne, vous dévoilera quelques-uns de ses secrets pour confectionner terrines, saucisses et saucissons. L'atelier se poursuivra autour du verre de l'amitié et de quelques dégustations puis chaque participant ramportera quelques gourmandises.

Découvrons les champignons

T1 R

VENDREDI 3 NOVEMBRE (DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 16H30)



Chapeaux ronds ou pointus, lamelles de dentelle, parfums boisés, tubes colorés, les champignons dévoileront leurs secrets. Apprenez à mieux les connaître et à les reconnaître, vous saurez les apprécier, que vous puissiez ou non les manger.

> **Lieux :** Vendôme (le matin), Neuvy (l'après-midi)

Les rencontres avec la faune

... La discrétion sera de rigueur pour ces rendez-vous insolites !

Traces & indices de présence

T1 R

VENDREDI 21 AVRIL (DE 10H À 12H) FORÊT DE CITEAUX

Au fil des chemins forestiers, nous partirons à la découverte de la faune sauvage, guidés par les traces et indices présents sur le terrain. Qui saura trouver et reconnaître les empreintes laissées dans la boue ?

« Prrrrrrt » d'Outarde

T1 R

MERCREDI 24 MAI (DE 8H À 11H) LA CHAPELLE-MONTMARTIN

L'Outarde canepetière, oiseau de plaines cultivées, est menacée d'extinction. Le plateau de Chabris (site du CENCVL), un des derniers refuges pour l'espèce, accueille une petite population migratrice. C'est là que nous découvrirons cet oiseau rare, son milieu, les menaces qui pèsent sur l'espèce et les actions menées en sa faveur.

Son « Prrrrrrt » nous surprendra peut-être !



Am stram brame !

T2 R



À L'AUBE (6H30-9H30) :
VEN 22, SAM 23, VEN 29 & SAM 30 SEPT.
AU CRÉPUSCULE DE 17H30/18H
À 21H/21H30 (SELON DATE) :
JEU 14, JEU 21, LUN 25 & MER 27 SEPT.

À l'aube ou au crépuscule, ouvrez grands vos yeux et vos oreilles : le brame résonne en Sologne. Chuuuuut... Ne dérangeons pas le roi de la forêt dans son intimité. Les odeurs, les couleurs, les ambiances et les sons sauront, à eux seuls, nous émerveiller.

> **Lieu :** La Ferté-Saint-Cyr

À l'affût du castor

T1 R

MERCREDI 28 JUIN (DE 18H À 21H30)

COUR-SUR-LOIRE



Sur les bords de la Loire, au fil des indices de présence, le castor nous dévoilera sa vie discrète, son histoire et ses habitudes. Et si la chance est avec nous, il se montrera peut-être...

Au « chœur » du brame

T5 R

VEN 15, SAM 16, LUN 18 & MAR 19 SEPTEMBRE (DE 18H À MINUIT)

Vivez des instants précieux dans l'intimité du Cerf. Une balade en quête d'observations et une pause gourmande au milieu des bois précéderont votre immersion dans l'obscurité de la nuit... Frissons et émotions seront au rendez-vous pour cette soirée insolite au cœur du brame.

> **Lieu :** Vernou-en-Sologne

Histoire de ...

... Vous laisser conter la nature.

Soirée Laurent Charbonnier

T1

VENDREDI 24 NOVEMBRE (DE 20H30 À 22H30)

VINEUIL

La magie de la nature opère sous le regard attentif et passionné de Laurent Charbonnier. Découvrez en exclusivité l'un de ses derniers films : « Passion brame ».

> **Projection / débat en présence du cinéaste.**

> **Lieu :** Centre de Formation d'Incendie et de Secours



Les découvertes cynégétiques

... Une invitation, un partage, une découverte, dans le respect et la tradition

Chasse au vol

« élégance & tradition »

T R

MERCREDI 22 FÉVRIER (DE 14H À 18H)

VINEUIL



Classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010, la chasse au vol est pratiquée en France depuis plus de 15 siècles. C'est avec le Faucon Solognot, en compagnie de Brigitte et Francis Cohu, tous deux passionnés de rapaces et de fauconnerie, que nous découvrirons cette pratique ancestrale. Nous les suivrons attentivement au cours d'une chasse au vol au lapin.

Comptages : suivi de la faune sauvage

Les comptages organisés par la Fédération des Chasseurs ont lieu chaque année. Ils permettent de connaître la densité d'animaux présents sur le territoire et d'assurer ainsi une gestion équilibrée. Les espèces régulièrement comptées sont le Lièvre, la Perdrix, le Faisan, le Chevreuil et le Cerf. Nous vous proposons de participer à leur suivi. Prévoir montre, jumelles et tenue adaptée selon la météo.

Comptages des populations naturelles de perdrix et de lièvres

G R

SAM 4, DIM 5, SAM 11, DIM 12, SAM 18 & DIM 19 MARS

« Marcheurs » dans les grandes plaines agricoles ou « postés » sur le bord d'un chemin, vous observerez et comptabiliserez les vols de perdrix et le passage des lièvres.

► **Lieux** : Toutes les communes du département sont concernées, sauf celles de la Grande Sologne. La FDC41 vous transmettra sur demande l'heure et le lieu de rendez-vous.



Comptages des populations naturelles de faisans

G R

LUN 3, MAR 4, MER 5, JEU 6, MAR 11, MER 12, JEU 13, VEN 14, MAR 18, JEU 20, LUN 24, MAR 25 & MER 26 AVRIL À 17H



Guidés par nos techniciens, vous participerez au dénombrement des populations naturelles de faisans. Habituels ou débutants, lancez-vous : carte en main, au fil des chemins, vous écouterez le coq chanter. Et pour ceux qui savent être aux aguets, lièvres et chevreuils sont souvent observés !

► **Lieux** : Savigny-S/-Braye (03/04), Danzé (04/04), Saint-Martin des Bois (05/04), Saint-Arnoult (06/04), Suèvres (11/04), Onzain (12/04), Cormenon (13/04), Montlivault (13/04), Talcu (14/04), Herbault (14/04), Fossé (18/04), Chailles (20/04), Savigny-S/-Braye (24/04), Marcilly-en-Beauce (26/04).

► **Plateau repas offert à l'issue du comptage**

Expositions, manifestations, événements

Exposition des trophées de cerfs

G

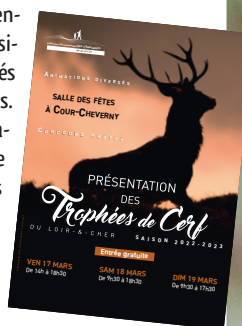
DU VEN 17 AU DIM 19 MARS

COUR-CHEVERNY

Chaque année, la Fédération Départementale des Chasseurs organise une exposition de tous les trophées de cerfs récoltés au cours de la saison cynégétique en cours. Cet événement important permet d'établir un bilan assez précis de l'état et de la répartition des populations de cerfs sur les huit grands massifs que compte le Loir-et-Cher. De multiples animations ponctueront le week-end : concours photos, artistes, artisans, associations, photographes animaliers, etc.

► **Horaires** : ven. 14h-18h30 / sam. 9h30-18h30 / dim. 9h30-17h30

► **Lieu** : Salle des Fêtes de Cour-Cheverny



Comice agricole

G

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 JUIN

THORÉ-LA-ROCHETTE

Dans le cadre de ses missions d'éducation à la nature, la Fédération Départementale des Chasseurs sera présente au comice agricole où quelques ateliers seront proposés aux plus jeunes. N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

41^e Game Fair Fête de la Chasse et de la Nature

DU VEN 16 AU DIM 18 JUIN

LAMOTTE-BEUVRON

Le Game Fair est la plus grande fête française de la chasse et de la nature. Lors de ce rendez-vous convivial, venez faire une pause sur notre stand.

► **Horaires** : vendredi 10h30-21h30 (nocturne à partir de 19h)
samedi 9h-20h / dimanche 9h-18h

► **Lieu** : Parc équestre fédéral, Lamotte-Beuvron
Plus d'infos : www.gamefair.fr

Demandez-nous une réduction sur le tarif d'entrée du salon.



Venez vous ébahir dans notre beau
département de Loir-et-Cher et partager
avec nous ces quelques instants de nature.

Instant Nature 2023 calendrier

Nos tarifs

- G** Gratuit (action bénévole ou soutien de nos partenaires)
- T1** Adulte : 6 € / Enfant de -12 ans : 4 €
(entre 15 et 20 places disponibles selon la thématique)
- T2** Adulte : 20 € / Enfant de -12 ans : 15 €
Dégustation (entre 10 et 15 places disponibles selon la thématique)
- T3** Adulte : 30 € / Enfant de -12 ans : 20 €
Repas compris (limité à 12 places)

Règlement et réservation en ligne sur : anim-fdc41.addock.co
(par carte bleue).

Sur demande, possibilité de régler sur place (par chèque ou espèces).

Inscriptions et renseignements

- R** La réservation est obligatoire afin de faciliter l'organisation de la sortie et de privilégier l'accueil de petits groupes.

RÉSERVATION EN LIGNE :
anim-fdc41.addock.co

MARIE SCHRICKE DOYEN

Tél : 06 81 66 56 09

Mail : animation@fdc41.com



UN GAGE DE QUALITÉ

RETROUVEZ-NOUS
SUR
 tripadvisor®



Pour répondre à vos questions :
infos pratiques, recommandations,
points de rendez-vous, accès PMR, matériel
à disposition, demandes particulières, etc.

- **LANGUE PARLÉE** : animations en français
- Nos animations peuvent être organisées pour des groupes déjà constitués (familles, amis, CE, personnes en situation de handicap, etc.).



Malzoné, refuge au cœur de la Sologne (Millançay)

Acquise en 1977, la réserve de chasse et de faune sauvage de Malzoné appartient à la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher (FDC41). Elle se situe au cœur de la Sologne des Étangs, région naturelle où se concentrent la plupart des plans d'eau.

D'une superficie de 77 ha, dont 32 ha d'eau, Malzoné est un refuge exceptionnel pour l'avifaune migratrice. Il n'est pas rare de compter, en hiver, plus d'un millier de canards d'espèces variées. Outre ses potentialités en tant que halte migratoire et site d'hivernage pour les oiseaux d'eau, la réserve forme, par la configuration de ses berges découpées et la diversité des milieux qui la bordent, un site harmonieux, d'un grand intérêt biologique.

Un patrimoine naturel pour tous



Malzoné regorge de trésors. Pour les découvrir tout en préservant la faune et la flore, différents aménagements sont à votre disposition. Vous pourrez ainsi observer les oiseaux d'eau dans les meilleures conditions possibles.

English version > www.chasseurducentrevaleloire.fr/fdc41

MODALITÉS DE VISITE

➤ Accès libre, pour les particuliers, aux conditions suivantes :

- EN TOUTES SAISONS : accès à l'observatoire « La Tour » (sentier 1 km AR)
- DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE : accès possible également à l'observatoire « Le Souchet » (sentier 3,4 km AR).

➤ Visites de groupes toute l'année :

uniquement sur demande (visites encadrées).

➤ Parking : réservé aux véhicules de loisirs. Pour les cars ou camping-cars, merci de vous adresser à la FDC41 (portique Haut. 2,50m).

➤ Animaux : site interdit aux chiens

➤ Se rendre à Malzoné :

D922 entre Neung-s/-Beuvron et Millançay

➤ Renseignements : 06 81 66 56 09 ou 02 54 50 01 60



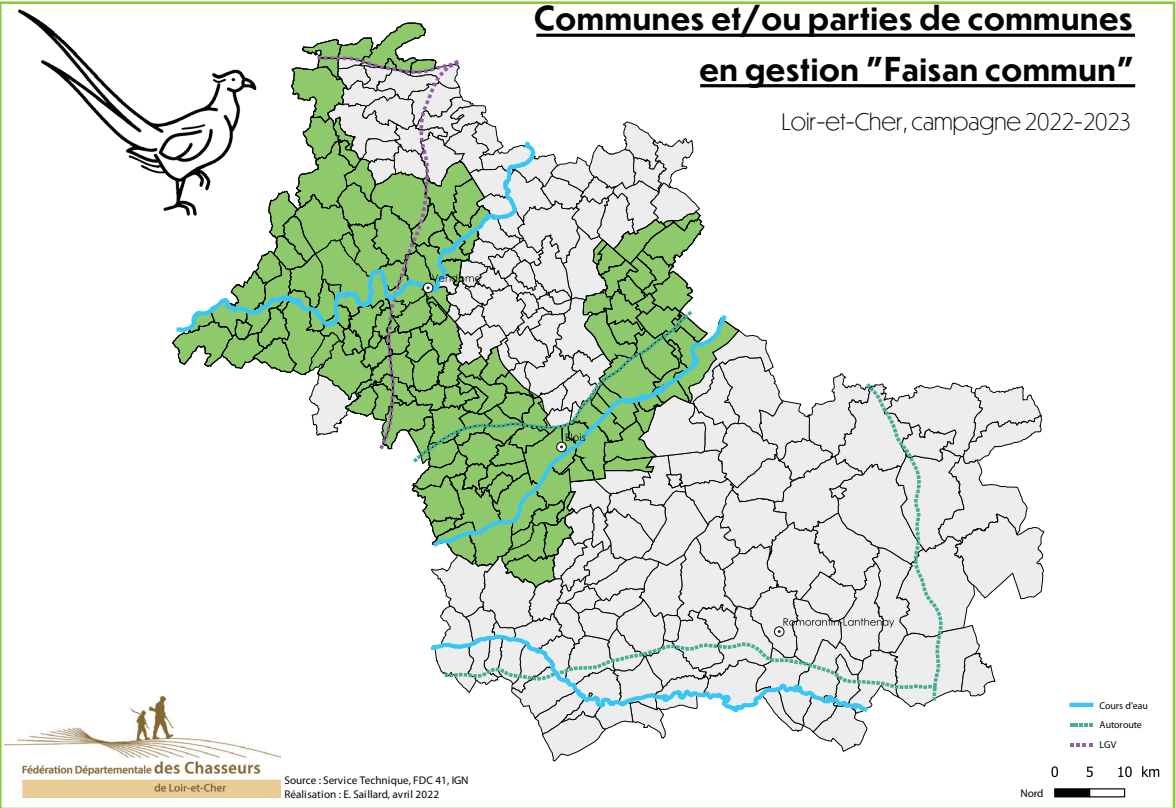
Comptage des coqs chanteurs

Indispensable pour établir les plans de chasse, le dénombrement des coqs chanteurs mobilise chaque année plus de 1500 personnes.

La Technique : Le comptage des coqs chanteurs est une méthode qui consiste à écouter chanter les coqs faisans en début ou en fin de journée pour les localiser, puis les différencier afin de les dénombrer. On ne peut envisager cette méthode qu'à une époque où les chants sont aux maxima, c'est-à-dire d'avril à mi-mai. Les secteurs retenus sont découpés en zones d'observation de 60 à 80 ha. Ceux-ci sont recensés par une personne durant 2 heures.

Il note également les coqs non chanteurs vus ainsi que les poules. Ouvert à tous (petits et grands), les comptages sont l'occasion de partager de bons moments. C'est également une belle vitrine de nos engagements et actions techniques au service de la chasse. Les rendez-vous sont tous fixés à 17h (cf tableau). Un repas convivial est offert à l'issue de l'opération.

GIASC	LIEUX	DATE
GIASC PERCHE Vendomois	La Poulinière SAVIGNY	Lundi 03 avril à 17h
GIASC 2 Perches + Perche Vendomois	Danzé	Mardi 04 avril à 17h
GIASC du Gratteloup		
GIASC Gatine Nord	St Martin des Bois	Mercredi 05 avril à 17h
GIASC Gatine Nord	St Arnoult	Jeudi 06 Avril à 17h
GIASC Cisse-Loire	Suèvres	Mardi 11 Avril à 17h
GIASC Cisse-Gatine	Onzain	Mercredi 12 avril à 17h
GIASC Grenne et Braye	Cormenon	Jeudi 13 avril à 17h
GIASC Baillou-Souday		
GIASC Perche Nord		
GIASC Loire-Cosson	Montlivault	Jeudi 13 avril à 17h
GIASC Cisse-LoireGIASC Grande Evierre	Talcy	Vendredi 14 avril à 17h
GIASC Beauce Gatine	Herbault	Vendredi 14 avril à 17h
GIASC Petite Beauce	Fossé	Mardi 18 avril à 17h
GIASC Vallée du Beuvron	Chailles	Jeudi 20 Avril à 17h
GIASC PERCHE Vendomois	La Poulinière SAVIGNY	Lundi 24 avril à 17h
GIASC Vallée du Loir	Marcilly en Beauce	Mercredi 26 avril à 17h





la transparence au coeur de nos services

PME locale spécialisée dans les services autour de la propreté :

- Mise en propreté de vos locaux ;
- Entretien de la vitrerie et des façades ;
- Entretien des espaces verts ;
- Maintenance immobilière, petits travaux...

Lauréat des trophées
RSE 2019 de la FEP



AXXOME - 5 rue Auguste le Bon - 41000 Blois
02 54 55 93 02 - www.axxome.fr



ROBINEAU CEDRIC

06 78 35 78 20

CHARPIGNY ALEXANDRE

07 86 93 71 59

41300 Selles saint denis

Broyage forestier, Bois Energie,
Epareuse
Aménagement de territoire
Débardage

rctsf41@gmail.com

Numéro de siret 83834367100015

Création et impression : ALC DTP - Bourderioux 06 75 61 83

Bourderioux et Fils

Sécuriser vos battues !!!

Mirador acier
1m, 1,5m, 2m et 3,5m

Echelle archer
et affût carabine

- Caméras de surveillance
- Caisses de transport pour chien
- Attractifs pour gibier
- Accessoires de boucherie

Braséro

BOURDERIOUX ET FILS
Zi de la bezardière
41200 Villefranche sur cher
Tél: 02 54 96 45 59/ 06 43 83 68 00
Mail: bourderiouxetfils@wanadoo.fr

BARTHELEMY & Co.
Gun & Rifle Makers

ARMURERIE LA CANARDIÈRE

Ouvert
du lundi au samedi
9h-12h et 14h-19h,
le dimanche matin en saison.

ARMURERIE BARTHELEMY & Co.

- Ventes armes et accessoires de chasse
- Réparation, remise à neuf, montage à crochet
- Fabrication d'armes à platine.

231 rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté-Saint-Aubin
+33 (0)2 38 64 61 27 - contact@barthelemyandco.fr
www.barthelemyandco.fr

Les espèces se développent plus vite que les chasseurs

Dotée de vingt membres, la commission Grand Gibier, est présidée par Gilles Pajon, vice-président de la FDC 41. Elle définit les modalités nécessaires pour une gestion équilibrée des espèces présentes en Loir-et-Cher.

« Toutes les espèces se portent bien, tant les cervidés que les sangliers, avec pour ces derniers un record de 31 638 prélèvements en milieu ouvert au cours de la campagne de chasse 2021/22. C'est satisfaisant, mais nous devons poursuivre nos efforts pour une gestion équilibrée sur les territoires, en cohérence avec le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique » explique Gilles Pajon qui préside la commission Grand Gibier depuis 2016 . Pour préparer les décisions du conseil d'administration sur la gestion du Grand Gibier, la commission comprend une diversité de membres qui apportent chacun leur vision : représentant des forestiers, agriculteurs, de l'Association des chasseurs de grand gibier (ADCGG), des Lieutenants de louveterie, des responsables de territoires et des techniciens cynégétiques de la FDC 41.

« Notre rôle est important, car nous donnons des avis qui serviront à définir les attributions des plans de chasse. Rappelons que cela est en effet de la compétence des fédérations depuis 2019 » développe Gilles Pajon en soulignant l'apport des services techniques de la FDC 41 et la qualité des avis des comités de gestion cynégétiques de Sologne. Ces dernières décennies, les grands cervidés ont colonisé le département : de la Loire au Cher pour les cervidés et de l'autoroute A71 à la Sologne viticole pour les sangliers. La commission se préoccupe donc de la maîtrise quantitative de ces populations en forte croissance, en particulier celle des Suidés.

« Les espèces se développent plus vite que les chasseurs, qui doivent rester les premiers régulateurs. Les plans de chasse doivent donc être améliorés, car ils ne sont réalisés qu'à hauteur de 50 %. Il existe aussi des territoires insuffisamment chassés qui deviennent des sanctuaires », précise également Gilles Pajon. Outre les dégâts aux cultures, se pose



Gilles Pajon ,
Président de la commission Grand Gibier

également la question des dommages causés par les cervidés à la forêt en cas de surdensité. Sur ce point, Gilles Pajon souhaite une sensibilisation des chasseurs.

Pour orienter sa politique, la commission apporte certains soutiens financiers : création de prairies et d'espaces ouverts, entretien des clôtures, achat de bacs de récupération des déchets de gibier ou suivi sanitaire. « La fédération agit de façon préventive et prend en charge les analyses de laboratoire en cas de suspicion de maladies. Les populations locales sont heureusement indemnes », précise aussi Gilles Pajon.

Les membres de la commission

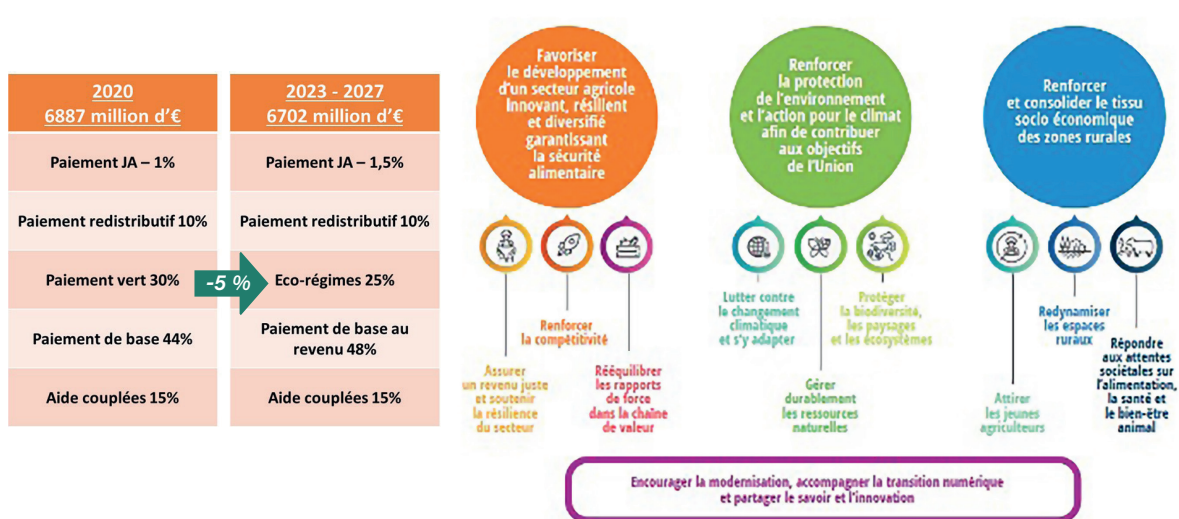
Pascal Bardeau, Joël Besnard, Alexandre de Beaudignies, Serge Bourdais, Eric Catineau, Stéphane Chantecaille, Charles-Antoine de Vibraye, Olivier Deniau, Jean-Claude Dodin, Marie Doyen, Jacky Duarte, Charlotte Guillaumat, Frédéric Herbet, Philippe Jacq, Philippe Lavallart, Michel Marpault, Georges Moreau, Gilles Pajon, Nathalie Diquelou, Eloïse Saillard et Florence Thibault.

Nouvelle PAC 2023-2027, des opportunités pour valoriser et développer l'aménagement des territoires.

En ce début d'année la France, comme tous les États membre de l'union européenne, entre dans une nouvelle programmation de la politique agricole commune, jusqu'en 2027. Cette réforme de la PAC, donne un nouveau cadre réglementaire et fixe de nouveaux objectifs aux états membres, au profit d'une politique agricole plus juste, plus verte et d'avantage fondée sur les résultats.

Pour y répondre, la commission européenne a demandé à chaque pays d'élaborer un Plan Stratégique National « PSN-PAC », correspondant à un document unique qui fixe les axes et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les 10 objectifs identifiés. Ces deux dernières années, la France a travaillé à l'élaboration de son Plan Stratégique National. Après une première version retoquée, ce dernier a été adopté au mois d'août dernier en tenant compte des remarques émises par la commission européenne.

Les 10 objectifs européens auxquels le PSN PAC devra répondre :



Les éco-régimes, le changement principal de cette réforme.

Afin de répondre aux objectifs environnementaux et pour renforcer les moyens de les atteindre, la nouvelle PAC 2023-2027 instaure « Les éco-régimes (Ecoscheme) » en remplacement du paiement vert. Ce nouveau dispositif se voit doté de 25% des aides du 1^{er} pilier de la PAC. Malgré une baisse de 5% du budget global, les règles d'obtention de ces aides changent et sont désormais proportionnelles aux niveaux d'engagement des agriculteurs dans leurs pratiques de préservation de l'environnement. De plus, une partie des exigences environnementales du paiement vert ont été transférées vers de nouvelles règles de conditionnalité de la PAC, qui passent de 7 à 9 règles obligatoires.

Les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) s'imposent à tous les agriculteurs bénéficiaires d'aides PAC.

La nouvelle BCAE vise à vise à protéger les éléments favorables à la biodiversité :

- Interdiction de taille des haies et des arbres en période de nidification des oiseaux
- Maintien des haies, mares, etc.
- Consacrer 4% des terres arables en Infrastructures Agro-écologiques (IAE) non productif ou 7% dont 3% minimum en IAE non productif (exemple 3% de jachère et 4% de culture dérobées).

Nouvelles règles de conditionnalités des Aides PAC, pour 2023/2027.

Anciennes BCAE	Nouvelles BCAE	Paiement vert
BCAE 1 : Bandes tampons autour des cours d'eau	BCAE 1 : Maintien du ratio PP/SAU	Maintien du ratio PP/SAU
BCAE 4 : Couverture minimale des sols	BCAE 9 : Interdiction de labourer et convertir des PP sensibles (N2000)	Interdiction de labour et convertir PP sensibles
BCAE 5 : Limitation de l'érosion	BCAE 8 : % minimum d'éléments non productifs	5% minimum de SIE
BCAE 6 : Maintien de la matière organique des sols	BCAE 7 : Rotation des cultures	Diversité d'assolement
BCAE 7 : Maintien des particularités topographiques	BCAE 4 : Bandes Tampons le long des cours d'eau	
	BCAE 6 : Interdiction de sols nus pendant les périodes sensibles (hiver)	
	BCAE 5 : Gestion du labour réduisant les risques de dégradation des sols	
	BCAE 3 : Interdiction de brûler les chaumes, sauf maladie	
	BCAE 8 : Maintien des éléments de paysages et interdictions de tailles à certaines périodes	
	BCAE 2 : Protection zones humides et tourbières	

Légende

SIMILAIRE

EVOLUTION

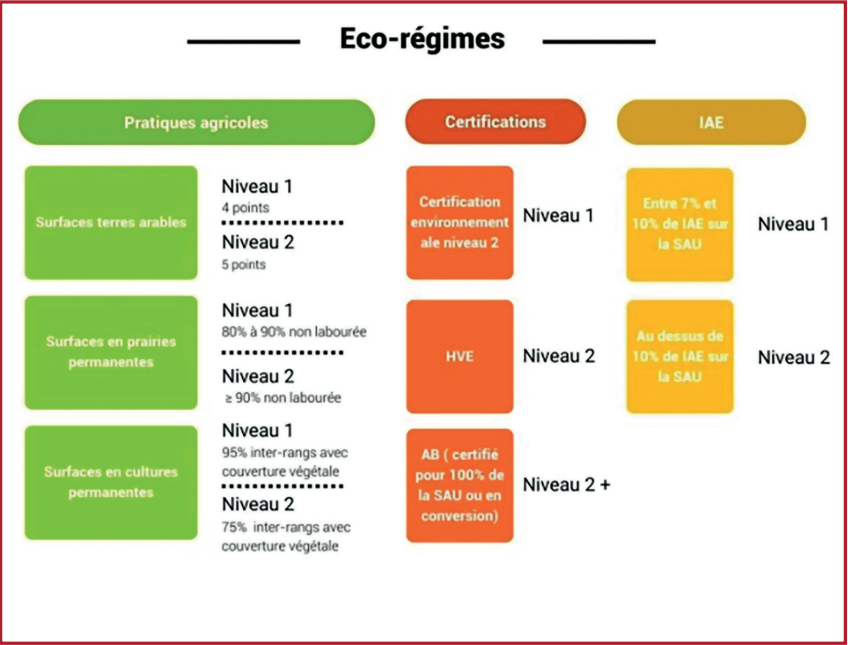
NOUVELLE

RÉGLEMENTATION

Pour ouvrir droit aux éco-régimes, la France a retenu trois voies d'accès possible pour les agriculteurs :

- Les pratiques agricoles
- La certification
- Les éléments favorables à la biodiversité, via les infrastructures agro-écologiques (IAE)

Chacune d'entre elles se décline en deux niveaux de paiement : le niveau standard (1) qui s'élève à 60€/ha et le niveau supérieur (2) qui s'élève à 82€/ha. Ces différents niveaux de paiement sont atteignables via chacune des 3 voies, cela en fonction des choix des agriculteurs. Le label agriculture biologique permet l'accès à un paiement complémentaire de 30€/ha. De plus, un bonus haie d'une valeur de 7€/ha peut s'ajouter aux deux premières voies des éco-régimes.



Les Fédérations de Chasseurs sont impliquées depuis de nombreuses années aux cotés des agriculteurs pour le maintien et la réhabilitation des habitats favorables à la petite faune de plaine.

La voie des éléments favorables à la Biodiversité sera, de fait, une voie à privilégier et à encourager par les chasseurs auprès des agriculteurs.
« Cette nouvelle PAC redonne une certaine importance aux éléments fixes du paysage et aux jachères, au travers des Infrastructures agroécologiques. Dès 2023, nous allons retravailler nos contrats de jachère faune

sauvage et demander que celles-ci soient reconnues au même titre que les jachères mellifères. Puis, nous réfléchirons à de nouveaux dispositifs qui pourront être pris en compte dans la voie « Éléments favorables à la biodiversité » explique Jean-Michel Vincent technicien à la FDC 41.

Equivalence IAE et jachères.

	Coefficient d'équivalence pour surface IAE
Haies	1 m linéaire = 20 m² d'IAE
Alignements d'arbres	1 m linéaire = 10 m²
Arbres isolés	1 arbre = 30 m²
Bosquets (< 50 ares)	1 m² de bosquet = 1,5 m²
Mares (< 50 ares)	1 m² de mare = 1,5 m²
Fossés non maçonnés	1 m linéaire = 10 m²
Bordures non productives	1 m linéaire = 9 m²
Jachères	1 m² = 1 m²
Jachères mellifères	1 m² = 1,5 m²
Murs traditionnels	1 m linéaire = 1 m²

Liste des éléments entrant dans le calcul de l'éco-régime « voie des Eléments favorables à la biodiversité », puis dans le cadre du respect de la BCAE 8.

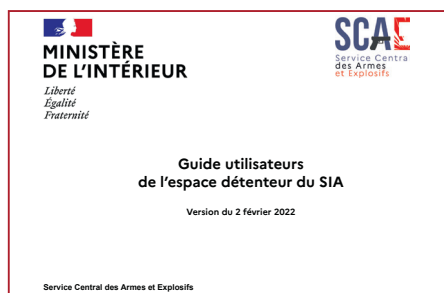
SIA Plus que quelques mois

En vertu de la loi, chaque détenteur d'arme doit avoir créé son compte dans le Système d'information sur les armes (SIA) avant le 30 juin 2023. Chaque chasseur doit se rendre sur le site : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/compte/creer/etape-1> et se munir au préalable d'une adresse électronique (et du mot de passe correspondant), de son permis de chasser et de sa validation annuelle le cas échéant, d'une carte d'identité ou d'un passeport valide et d'un justificatif de domicile. Toute personne ayant un permis de chasse doit s'inscrire en tant que chasseur, même s'il ne valide pas son permis.

Lors de la création du compte, ces pièces sont à télécharger et ne doivent pas dépasser la taille de 1 mégaoctet (Mo). Il peut donc être nécessaire de les compresser. Notons qu'à partir de l'ouverture du compte SIA, on dispose de **6 mois** pour compléter les informations relatives aux armes qui figurent dans le râtelier numérique provisoire.

Il convient de rappeler que la déclaration des armes à un coup par canon lisse détenues avant 2011 n'est par ailleurs pas obligatoire.

Les personnes qui ne sont pas informatisées et qui désirent de l'aide peuvent s'adresser à la préfecture de Blois ou à la sous-préfecture de Romorantin (uniquement sur rendez-vous). Un « guide utilisateurs » est également accessible sur la première page du site SIA.



Création de compte détenteur (version simplifiée) 1/3

0

Avant de commencer

- Je m'assure que j'ai une adresse mail. Elle est indispensable à la création de compte.
- Je scanne ou je prends en photo les documents qui me seront utiles : pièce d'identité, justificatif de domicile et selon ma situation : permis de chasser, licence, ...
- Je me munis de mon numéro de SIA si j'en possède un.

1

Aller sur le site

Je me rends sur www.sia.detenteurs.interieur.gouv.fr

2

Créer son compte

Je clique sur "Créer mon compte".

Créer mon compte

3

Choisir sa catégorie

Je choisis ma catégorie (plusieurs choix possibles) :

Chasseur

Licencié

Non licencié

Collectionneur

Métier & Association

À partir du 08/02/22 08/03/22 05/04/22 07/06/22 Fin 2022

Biathlon & Tireur de ball-trap 10/05/22 Tireur sportif (ancien licencié / arme héritée ou trouvée)

Création de compte

Vous ne disposez pas encore de compte sur l'espace Détenteurs ?

Créer mon compte

Consulter le guide utilisateur

Pour plus d'informations, retrouvez le guide utilisateur sur la page d'accueil du site internet SIA.

4

Respecter les étapes

Je remplis bien tous les champs et j'importe les documents justificatifs (ma pièce d'identité, mon permis de chasser, ma licence, ...) à chaque fois que cela m'est demandé pour passer à l'étape suivante.

5

Valider à l'aide du code

Je saisis le code qui est dans l'image et je prends connaissance des mentions légales.

Je coche les cases avant de valider.



☒ Je déclare que les informations fournies sont exactes et que toutes fausses informations sont de nature à engager la responsabilité du signataire*
☒ Lire les conditions générales d'utilisation*

6

Activer son compte

Le système vient de m'adresser un mail de confirmation de création de compte. Je clique sur le lien d'activation que je viens de recevoir.

7

Sécuriser son compte

- J'y suis presque ! Je choisis maintenant le mot de passe pour mon compte. Il m'est strictement personnel.
- Je choisis et je réponds à 3 questions différentes qui me serviront à récupérer mon identifiant en cas d'oubli.

8

Valider

Je valide et j'ai fini : mon compte est créé ! Je reçois un justificatif dans ma boîte mail.

9

Compte activé

J'ai maintenant un compte dans le SIA et un numéro SIA qui me suivra tout au long de ma vie de détenteur d'arme.

Je me peux me connecter immédiatement pour le consulter.

10

Rester en règle

- Je peux de nouveau acquérir des armes.
- Je peux aussi gérer mon râtelier numérique et effectuer des démarches quand je veux en me connectant simplement à mon compte SIA.



**Pépinières
Bauchery**
DEPUIS 1904

*Spécialiste des
haies champêtres
et cynégétiques*

SEMENCES CERTIFIÉES
*Switchgrass Couverts à gibier
Cultures à gibier annuelles*

Tous nos produits sur notre site
<https://bauchery.fr>

Nous serons présents :

Salon de la chasse et de la faune sauvage
du 24 au 27 mars 2023 à Mantes-la-Jolie

& Au Game Fair à Lamotte-Beuvron
du 16 au 18 juin 2023

Place de l'église - 41220 Crouy-sur-Cosson

02 54 87 51 02 - contact@bauchery.fr

Formation décennale

En groupe ou individuellement, c'est au choix

La formation décennale obligatoire à la sécurité à la chasse est gratuite et sans examen pour l'instant*. Des groupes de chasseurs constitués d'une trentaine de personnes peuvent se rapprocher du technicien de leur secteur pour que la FDC 41 organise une séance décentralisée. Un technicien se déplacera alors sur le territoire pour animer une séance d'environ deux heures. Les chasseurs, désirant suivre la formation

décennale en individuel, peuvent s'inscrire auprès de la FDC 41 en retournant le coupon complété ci-dessous.

Enfin, rappelons que la formation décennale peut être suivie à distance sur notre espace adhérent en ligne.

**Attention - Dans le cadre du Plan gouvernemental sécurité à la chasse 2023, les modalités de la remise à niveau sont susceptibles d'évoluer.*

Calendrier actualisé des formations 2022-2023

Pour participer à nos séances de formations, vous devez impérativement vous inscrire préalablement en nous retournant le coupon ci-dessous et vous présenter à la formation avec la convocation reçue.

Centre de formation : Maison de la chasse et de la nature, le Marché Coutant, à Montrieux-en-Sologne.

Pour toute question : Tél. 02 54 50 01 60 - fdc41@wanadoo.fr

✂

COUPON D'INSCRIPTION Fédération des Chasseurs - BP 30068 - 36 rue des Laudières - 41353 VINEUIL Cedex	
Nom/Prénom	
Adresse	
Mail et téléphone	

Cocher les cases des formations souhaitées	DATES DES SEANCES	TARIFS
☐ Chasse à l'arc Durée : 1 jour	Vendredi 02, samedi 03, ou lundi 05 juin 2023	10 € + 10 € de repas
☐ Permis de chasser*	Des séances de formation sont organisées tout au long de l'année, en fonction du nombre d'inscrits L'inscription se fait en ligne : permischasser.ofb.fr .	FDC41 : 30 € + OFB : 46 € (mineurs : 31 €)
☐ Piégeage Durée : 2 jours	Mercredi 15 mars et mercredi 22 mars 2023	10 € + 30 € les deux repas
☐ Premiers secours canins Durée : 1 jour	Jeudi 11 mai, ou samedi 10 juin 2023	60 €
☐ Sécurité à la chasse Durée : 1 jour	1 jour (8h30/17h) : Lundi 15 mai 2023, ou mardi 23 mai 2023	30 € (repas compris)
☐ Venaison Durée : 1/2 jour	Lundi 26/06/2023	15 €
☐ Remise à niveau décennale obligatoire Durée : 1/2 jour	03 ou 17 mars 2023 à Montrieux 12 avril 2023 à Montrieux 23 mai 2023 à Montrieux 31 mai 2023 à Montrieux 06 juin 2023 à Montrieux Il est possible de suivre la formation en ligne : https://fdc41-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx Ou pour des groupes de chasseurs constitués, d'organiser une séance décentralisée (se rapprocher du technicien de secteur).	Gratuit

* Réviser les questions théoriques de l'examen du permis de chasser sur www.reussite-permisdechasser.com

Éco-contribution

Des actions positives pour la biodiversité

Issue de la réforme de la chasse du 24 juillet 2019, la redevance « écocontribution » permet de mettre en place des actions pour la protection et la reconquête de la biodiversité.

En Loir-et-Cher, pour 2023, une enveloppe de 100 K€ permet de soutenir différents projets régionaux et départementaux. Ils s'articulent autour de quatre actions pilotées régionalement et une pilotée au niveau départemental. Rappelons que chaque chasseur participe au dispositif à hauteur de 5 € et l'État de 10 €.

Projets régionaux

Atlas des mammifères de la région Centre-Val de Loire

Ce document, dont le dernier date de 2012, permet d'appréhender, l'évolution de la répartition des espèces suivies. Réalisé après une année complète d'observation sur toute la région à l'échelle de mailles de 3,33 km x 3,33 km, il recensait 21 petits mammifères. Pour cette 3^e édition, plusieurs espèces ont été ajoutées : Cerf élaphe, Sanglier, Chevreuil, Daim, Cerf sika, Mouflon, Cerf muntjac, Loup.... L'édition est prévue au 1^{er} semestre 2023.

Éco'Lièvre

L'objectif de cette action est d'améliorer les connaissances sur la dynamique de population du Lièvre et de mieux comprendre les facteurs d'influence via plusieurs types de suivi : fertilité des hases, impacts des travaux agricoles, état sanitaire, suivi des animaux en se concentrant sur les levrauts de 0 à 2 mois. En 2022, 20 lièvres ont été équipés de GPS sur toute la région. L'action se poursuivra en 2023.

Dyn'Agrobio

Le programme vise la mise en place et l'optimisation d'aménagements favorables à la biodiversité, comme, par exemple, des couverts environnementaux avec mélanges de semences capables de répondre aux exigences biologiques et écologiques des insectes pollinisateurs, ou de couverts favorables à la petite faune de plaine. En 2022, 10 km de haies ont été financés, ainsi que 720 ha de jachère faune sauvage.

Pôle régional d'éducation à la nature

Dans le cadre de leurs missions, les Fédérations Départementales des Chasseurs ont défini un projet éducatif régional et créé un Pôle Régional d'Éducation à la Nature (PREN). Ce dernier définit les actions et outils à développer en fonction des publics ciblés (scolaires, centres de loisir, grand public) dans un objectif de mutualisation des



compétences. Plusieurs outils pédagogiques ont vu le jour (jeu de l'oie, jeu des sept familles, livret jeux, fiches espèces, outil « pattes, ailes, becs » sur la morphologie des oiseaux...) et sont utilisés par l'animatrice nature de la FDC 41.

Projet Départemental ÉCO ZH 41

Ce projet concerne la grande Sologne et vise à restaurer des étangs via l'arrachage de saules entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, période d'absence de nidification de certaines espèces à fort intérêt patrimonial. Des conventions « d'intervention » sont mises en place avec les propriétaires. Pour mesurer l'impact de ces aménagements, des inventaires faunistiques et floristiques sont réalisés en partenariat avec l'animateur Natura 2000 du Centre Régional de la Propriété Foncière. À ce jour, 33 étangs ont été réhabilités (133 jours de pelle), représentant 30 ha de surface en eau.



Alain Guillot

La sécurité est le meilleur moyen de construire l'avenir d'une chasse durable

Président de la chasse « Écoute au vent » à Yvoy-le-Marron, Alain Guillot a fait de la sécurité en action de chasse son leitmotiv et de l'accueil des jeunes chasseurs une priorité.

« On ne tire pas dans le rabat, cause de 30 % des accidents. Veillez à faire respecter les angles de tir. Tous les panneaux sont posés et les chemins balisés ? ». Il est 8h30 ce dimanche 8 janvier aux Guillotières. Soucieux de la bonne organisation de la battue, Alain Guillot supervise ses six chefs de ligne qui vont accompagner les 25 chasseurs postés et les 12 rabatteurs.

« Lorsque j'ai repris cette chasse en 2019, j'ai voulu qu'elle soit un exemple pour tous sur l'application des règles de sécurité. Tous les actionnaires suivent par exemple obligatoirement la journée sur la sécurité à la chasse organisée par la FDC 41, avec l'aide précieuse de Denis Peltier et appliquent scrupuleusement les décisions », souligne Alain Guillot.

C'est son expérience de chasseur, notamment chez les De Bertier de Sauvigny à Cheverny, qui l'a conduit à cette rigoureuse vigilance. Alain s'appuie aussi sur son histoire familiale au côté, en particulier, de sa tante Josette Guillot qui fut l'une des premières femmes garde-chasses à gérer un territoire de plus de 1000 hectares, et sur ses enfants Camille et Vincent.

Pour faire de ce territoire solognot un modèle, un certain nombre de mesures sont appliquées : obligation de matérialiser l'angle de 30° avec des piquets rouges, consigne de tirs rapprochés (moins de 50 m), recherche du grand gibier blessé... Sans oublier, la sensibilisation aux ricochets des balles : « Les chasseurs doivent savoir qu'une balle ricoche systématiquement ».

Côté aménagement, les zones de tir sont sécurisées avec par exemple des restrictions de tir à proximité des routes. Au total, ce sont 18 journées de travail, avec dix bénévoles, qui sont assurées pour nettoyer chemins et allées, ou dégager la visibilité. En lien permanent avec son équipe, Alain a également mis en place un groupe WhatsApp permettant de signaler tout problème sur les 200 ha du territoire lors des actions de chasse.

Un patron de chasse militant

« Il est clair que la sécurité est une contrainte qui limite les prélèvements. Mais en tant que président, je me dois de créer les conditions pour prévenir les accidents. Le discours sur la sécurité doit l'emporter sur le commercial », insiste Alain. Dans le domaine, sa volonté est de proposer un prix d'action accessible, soit 600 € par an, à raison d'une chasse par mois.

Cette politique vise notamment à permettre aux jeunes permis de pratiquer leur loisir. « À chaque chasse, nous accueillons un jeune permis. Pour nous, cette transmission est essentielle », assure le président.

17h. La journée se termine. Tout s'est bien passé lors des deux battues. Avec deux pièces au tableau, les chasseurs, dont douze jeunes, ont agi de façon responsable. Aux Guillotières, l'important n'est pas le prélèvement à tout prix mais bien de chasser ensemble en sécurité.

« En cas d'accident, on est toujours du mauvais côté du canon », conclut Alain Guillot.

Jeune permis, Guillaume Sarah d'Yvoy a découvert la chasse lors d'une journée aux Guillotières. Invité puis actionnaire, il adhère pleinement au projet d'Alain : « Je me sens à l'aise. La stricte application des mesures de sécurité me rassure ainsi que ma famille. Le plus important ce n'est pas le prélèvement mais bien l'éthique de la chasse et l'esprit de responsabilité qui doit nous animer pour partager la nature ».



Les chasseurs et rabatteurs d'Écoute au vent le 8 janvier dernier

- Alarmes
- Automatismes de portail
- Interphones vidéo
- Vidéosurveillance
- Portails
- Portes de garage

Particuliers et professionnels



Votre installateur Proxeo

Depuis
plus de
30 ans
à votre
service



11-13 Quai Henri Chavigny
41000 Blois

02 54 42 19 38

girault.securite@orange.fr
www.girault-securite.fr



LE COMPTOIR DE LA PIERRE

Spécialiste de la pierre naturelle et du carrelage



📍 156 rue des Entrepreneurs
41700 Le-Controis-En-Sologne
☎ 02 54 70 70 85 - 06 01 08 19 15
✉ lecomptoirdelapierre@orange.fr

Perdreau farci en feuille de chou

Par Céline Michot, Cheffe à domicile

Pour deux personnes



Ingrédients

2 perdreaux plumés et vidés
2 échalotes
Une gousse d'ail
100 g de Porto rouge
1 boudin blanc
1 tranche de pain de mie
2 cuillères à soupe de lait
200 gr de champignons de saison
2 feuilles de chou vert



Préparation

Méthodologie

Blanchir 8 à 10 mn les feuilles de chou dans un grand volume d'eau bouillante salée.

Farce

Mélangez boudin blanc cuit, pain de mie émietté, 2 cuillères à soupe de lait et 50 gr de champignons cuits de saison.

Farcir les perdreaux.

Faire revenir les échalotes et l'ail hachés finement dans du beurre (jusqu'à une légère coloration).

Ajouter les perdreaux pour les faire revenir de chaque côté.

Réserver les perdreaux sur le côté.

Déglacer la sauce avec le Porto.

Enfermer les perdreaux dans les feuilles de chou.

Les mettre dans une cocote au four avec le jus de Porto et le reste de champignons. Couvrir.

Cuire 30 mn à 180°. Puis 10 mn sans le couvercle.

Servir avec un écrasé de pommes de terre ou des légumes de saison rôtis au four.

Accompagnement

Chinon (vignoble de la Poëlerie, Earl François Caillé) ou Cheverny rouge.

Céline Michot

Talenteuse Cheffe à domicile

Diplômée du lycée hôtelier de Blois (Bac pro Cuisine avec mention desserts de restaurant) puis du CFA interprofessionnel (CAP Chocolatier), Céline Michot s'installe à son compte comme Cheffe à domicile en 2012, après plusieurs expériences et des stages dans des restaurants étoilés.

Installée à Muides-sur-Loire, elle prépare sur demande, à partir de produits frais et locaux, de délicieux menus (entrées, plats et desserts) pouvant être végétariens. Dotée d'un laboratoire aux normes, elle termine la cuisson sur place et peut assurer le service à table.

Adeptes d'une cuisine raffinée, Céline travaille poissons, gibiers ou viandes pour une clientèle variée. Toujours souriante, elle cuisine à partir de quatre convives minimum ou pour des groupes constitués (mariage, anniversaire, baptême, repas de chasse...). La formule est accessible à partir de 40 € par personne.



Céline Michot

22 Rue de la Mairie - 41500 Muides-sur-Loire
Tél 06 61 17 26 10 - m.celine41@gmail.com

Assurance des particuliers et des professionnels

Un service de proximité dans votre région



disponibilité – écoute – confiance



Dommages et vie privée



Épargne et retraite



Partenaire de votre Fédération,
Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et
responsabilités (automobile, van, habitation, multirisque agricole,
commerces, chasse, vie privée) et de 65 ans en assurance de personnes
(épargne-assurance vie, retraite, prévoyance, santé).

Trouvez l'agence la plus proche de chez vous

Beauce-la-Romaine : M. Guiset – 02 54 82 45 35

Blois : MIM Bihel & Charté – 02 54 74 00 00

Bracieux : M. Besson – 02 54 46 48 62

Droué : Mme Vanier – 02 54 80 50 57

Herbault : Mme Didulé – 02 54 46 12 19

Lamotte-Beuvron : Mme Loiseau – 02 54 88 10 06

Le Controis-en-Sologne : Mme Calloux – 02 54 79 74 74

Les Montils : M. Reynaert – 02 54 44 07 77

Marchenoir : M. Dubois – 02 54 72 30 28

Mer : Mme Martinat – 02 54 81 19 77

Mondoubleau : Mme Vanier – 02 54 80 18 61

Montoire-sur-le-Loir : M. Petit – 02 54 85 01 01

Montrichard-Val-de-Cher : M. Constantin – 02 54 32 07 95

Romorantin : M. Guillon – 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher : Mme Fouassier – 02 54 75 03 95

Saint-Amand-Longpré : Mme Lebon – 02 54 82 23 36

Salbris : M. Laval – 02 54 97 05 25

Selommes : Mme Lebon – 02 54 23 80 35

Vendôme : M. Beutier – 02 54 73 18 16

Vendôme : M. Chasseguet – 02 54 23 17 10

Veuzain-sur-Loire : M. Audon – 02 54 20 71 18

www.monceauassurances.com



Monceau Générale Assurances, société anonyme à conseil d'administration, régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances au capital de 30 000 000 euros, RCS Blois 414 086 355 – 1, av. des Cités Unies d'Europe – CS 10217 – 41103 Vendôme cedex – Tél. : 02 54 73 85 00 – Fax : 02 54 73 86 00. Monceau Retraite & Épargne, société anonyme à conseil d'administration, régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances au capital de 45 000 000 euros – RCS Paris 443 137 500 – 36/38, rue de Saint-Petersbourg – CS 70110 – 75380 Paris cedex 08 – Tél. : 01 49 95 79 79 – Fax : 01 40 16 43 21. Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes – Entreprise régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances. Siret 775 670 482 00030 – Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg – CS 70110 – 75380 Paris cedex 08 – Téléphone : 01 49 95 79 79 – Fax : 01 40 16 43 21. Les contrats proposés par Monceau Générale Assurances, Monceau Retraite & Épargne et Capma & Capmi sont distribués par le réseau d'agents généraux tous enregistrés à l'Orias – www.monceauassurances.com

NOUVEAU
RENAULT AUSTRAL
E-TECH FULL HYBRID
200 CH



jusqu'à 80% de conduite électrique en ville⁽¹⁾
conduite électrique jusqu'à 130 km/h⁽¹⁾
4,7 L/100 km⁽²⁾

(1) suivant état de charge de la batterie et style de conduite/interne Renault 2022. (2) valeur homologuée selon protocole WLTP/source urac/juillet 2022. données WLTP min/max : consommations (l/100 km) : 4,6/6,5. émissions CO₂ (g/km) : 104/147. © s. staub/f. schlosser

Renault recommande Castrol



pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

Renault - Warsemann Automobiles Bracieux
22 Av de Cheverny, 41250 Bracieux - 02 54 55 33 33